

Le 22 mars 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 22 mars 2010, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Pierre Darveau
M. Steve Leclerc
M^{me} Lise Bellefeuille
M^{me} Lise Garneau
M. Claude Brochu
M^{me} Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

M. le Maire Sylvain Hudon étant absent,

101-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'assemblée soit présidée par M. le conseiller Pierre Darveau, ce que ce dernier accepte.

Prière

M. Pierre Darveau, après avoir salué les contribuables présents, procède à la lecture de la prière.

Adoption de l'ordre du jour

102-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 8 mars 2010

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

103-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2010.

Règlement numéro 14-2009 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90, pour la zone commerciale Cb7 seulement, afin d'ajouter l'usage industriel de fabrication de savon et de composés pour le nettoyage, afin d'augmenter la marge de recul latérale minimale et afin de créer une zone de protection sur une partie du côté sud-ouest – Dépôt du certificat de la greffière – Date du scrutin référendaire

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, M^{me} Danielle Caron, greffière, dépose le certificat attestant que le règlement numéro 14-2009 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90, pour la zone commerciale Cb7 seulement, afin d'ajouter l'usage industriel de fabrication de savon et de composés pour le nettoyage, afin d'augmenter la marge de recul latérale

minimale et afin de créer une zone de protection sur une partie du côté sud-ouest, doit faire l'objet d'un scrutin référendaire par les personnes habiles à voter du secteur concerné.

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 558 et 568 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*;

104-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soit fixée au 20 juin 2010 la date du scrutin référendaire à être tenu à l'égard du règlement numéro 14-2009.

Avis de motion - Règlement numéro 6-2010 visant à modifier et le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rd3 à même les zones Rb10 et Rc8

M^{me} la conseillère Louise Lacoursière donne un avis de motion de la présentation, à une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 6-2010 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rd3 à même les zones Rb10 et Rc8.

Louise Lacoursière, conseillère

Adoption – Premier projet de règlement numéro 6-2010

105-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le premier projet de règlement numéro 6-2010, visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rd3 à même les zones Rb10 et Rc8, soit adopté tel que rédigé.

Premier projet de règlement numéro 6-2010 - Délégation de pouvoir – Assemblée publique de consultation

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*,

106-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE DÉLÉGUER à M^{me} Danielle Caron, greffière, le pouvoir de déterminer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 6-2010.

Travaux d'agrandissement et de réaménagement de la caserne – Avis de changement numéro 23

107-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER, dans le cadre des travaux d'agrandissement et de réaménagement de la caserne des pompiers (projet A-2007-05), les modifications décrites à l'avis de changement numéro 23, et de décréter une dépense de 3 048,39 \$, toutes taxes en sus, payable à même le règlement d'emprunt numéro 8-2009;

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au règlement d'emprunt numéro 8-2009.

Michael Schmouth
Directeur général et trésorier adjoint

Réaménagement de la route 230 entre la rue du Verger et la 1^{re} rue Poiré – Services professionnels en ingénierie – Travaux additionnels

108-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels de la firme BPR-Infrastructure inc., datée du 4 mars 2010, concernant des travaux additionnels requis dans le projet de réaménagement de la route 230, entre la rue du Verger et la 1^{re} rue Poiré, soit la préparation des plans et devis pour l'éclairage de l'intersection de la route 230 avec la rue du Verger;

DE DÉCRÉTER, à cette fin, des dépenses respectives forfaitaire de 19 900 \$ et approximative de 1 208 \$ (sur une base horaire, tel que précisé à la proposition), toutes taxes en sus, payables à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 13-2009;

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, à même le règlement d'emprunt numéro 13-2009.

Michael Schmouth
Directeur général et trésorier adjoint

Réaménagement de la route 230 entre la rue du Verger et la 1^{re} rue Poiré – Services d'un laboratoire accrédité – Adjudication de contrat

CONSIDÉRANT que la Ville de La Pocatière a procédé à une demande de soumissions par voie d'invitation écrite relativement à la fourniture des services de laboratoire requis dans le cadre des travaux de réaménagement d'une partie de la route 230, entre la rue du Verger et la 1^{re} rue Poiré;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été analysées par un comité de sélection en fonction du système de pondération prévu au devis de la demande de soumissions;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection contenue au rapport transmis en date du 17 mars 2010;

109-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'OCTROYER le contrat de fourniture des services de laboratoire requis dans le cadre des travaux de réaménagement d'une partie de la route 230, entre la rue du Verger et la 1^{re} rue Poiré, à L.V.M. Technisol, de Rimouski;

DE DÉCRÉTER, à cette fin, une dépense de 16 550 \$, toutes taxes en sus, payable à même le règlement d'emprunt numéro 13-2009;

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à signer tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, à même le règlement d'emprunt numéro 13-2009.

Michael Schmouth
Directeur général et trésorier adjoint

**Entretien des terrains municipaux –
Demande de soumissions par voie d'invitation écrite**

110-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que rédigés, les termes du devis relatif aux travaux d'entretien des terrains municipaux, pour la période du 1^{er} mai 2010 au 30 novembre 2010, et d'autoriser M^{me} Danielle Caron, greffière, à procéder à une demande de soumissions par voie d'invitation écrite auprès d'au moins cinq fournisseurs.

**Développement résidentiel – Secteur du Carré Bon Accueil –
Entente relative à des travaux municipaux**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**Développement résidentiel - Secteur du carré Bon Accueil –
Convention - Réseaux de distribution avec bornes de raccordement communes**

111-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que rédigés, les termes de la *Convention Réseaux de distribution avec bornes de raccordement communes* soumise par Hydro-Québec en regard du projet de développement résidentiel dans le secteur du carré Bon Accueil, et d'autoriser M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ladite convention, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

**Trans-apte inc. – Participation financière de la Ville au transport adapté
pour 2010 – Modification de la résolution numéro 504-2009**

112-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la résolution numéro 504-2009, adoptée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 21 décembre 2009, soit modifiée par le remplacement du premier alinéa par le suivant :

QUE la Ville de La Pocatière renouvelle sa participation au financement du transport adapté sur son territoire et s'engage, à cette fin, à verser, pour 2010, une contribution de 11 205 \$, payable en un seul versement, en février 2010;

**Centre Bombardier – Modification des pentes du plancher du garage –
Annulation de la résolution numéro 479-2009**

CONSIDÉRANT que les travaux pourront être réalisés autrement à meilleur coût, et tout aussi efficacement;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a, dans un courriel daté du 17 mars 2010, accepté de ne pas donner suite au contrat qui lui avait été accordé, et ce, sans frais pour la Ville;

113-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ANNULER, à toutes fins que de droit, la résolution numéro 479-2009, adoptée le 7 décembre dernier.

**Loi sur les élections et référendums dans les municipalités –
Rapport d'activités du trésorier pour 2009**

Conformément aux dispositions du chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, M. Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint, dépose le rapport d'activités du trésorier pour l'année 2009, tel qu'il sera transmis au Directeur général des élections.

Promesse d'achat et de vente – Terrain situé au sud de la Villa Saint-Jean, propriété de l'Évêque catholique romain de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**Corporation du Centre Bombardier –
Subvention de fonctionnement**

114-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière verse une subvention de fonctionnement de CENT QUINZE MILLE DOLLARS (115 000 \$), toutes taxes applicables en sus, à la Corporation du Centre Bombardier, pour aider celle-ci à rencontrer les dépenses inhérentes à ses opérations.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth
Directeur général et trésorier adjoint

Services récréatifs, culturels et communautaires – Conception et impression de la programmation 2010 « Un vent de plaisir... pour le loisir de vivre »

115-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE RATIFIER l'octroi à Katapulte groupe créatif du contrat relatif à la fourniture des services pour la conception et l'impression des trois brochures 2010 de la programmation « Un vent de plaisir... pour le loisir de vivre », le tout aux prix et conditions contenus à la l'offre datée du 4 décembre 2009;

QUE la présente résolution, l'offre du fournisseur et le document de demande de prix fassent foi de contrat entre les parties;

QUE M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth
Directeur général et trésorier adjoint

**Services récréatifs, culturels et communautaires –
Embauche de personnel estival – Poste de coordonnatrice estivale**

116-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M^{me} Isabelle Boutin, de La Pocatière, à titre de coordonnatrice pour la saison estivale 2010, pour un maximum de 160 heures entre le 23 mars 2010 et le 26 juin 2010, et pour une prestation de 40 heures/semaine pour la période du 27 juin 2010 au 19 août 2010, au taux de 12 \$ l'heure;

D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth
Directeur général et trésorier adjoint

Nomination du maire suppléant ou de la mairesse suppléante

117-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE M. le conseiller Pierre Darveau soit nommé maire suppléant à compter de ce jour jusqu'à son remplacement par le conseil municipal;

QU'en cette qualité de maire suppléant de la Ville de La Pocatière, M. Pierre Darveau soit également désigné, pour la même période, substitut du maire à la table des maires de la MRC de Kamouraska;

QUE les frais encourus par M. Pierre Darveau, dans le cadre de l'exercice de cette fonction, lui soient remboursés tel que prévu au règlement numéro 9-2009 établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées aux membres du conseil pour le compte de la Ville.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth
Directeur général et trésorier adjoint

**Fabrique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière – Marche de la Croix –
Autorisation de circuler dans les rues de la Ville**

118-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à organiser, dans les rues de la Ville, une « Marche de la Croix », Vendredi saint, le 2 avril 2010, entre 14 h et 15 h, suivant le tracé proposé dans la demande;

D'AUTORISER, à cette occasion, la sortie de pompiers et de véhicules du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, pour participer au service d'ordre veillant au bon déroulement de cette activité.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth
Directeur général et trésorier adjoint

Activité « Nature en fête » – Sortie du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière

119-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER, à l'occasion de l'événement « *Nature en fête* », qui aura lieu le samedi 22 mai 2010, de 9 h à 14 h, la sortie de pompiers et de véhicules du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, pour participer au service d'ordre veillant à la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes circulant sur la route 230, dans le secteur où sera tenue cette activité.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth
Directeur général et trésorier adjoint

Résolution d'appui – Projet de Centre de développement et de recherche en imagerie numérique du Cégep de Matane

CONSIDÉRANT que le Cégep de Matane se propose d'implanter, en 2010, un centre de développement et de recherche en imagerie numérique;

CONSIDÉRANT que cela en ferait le premier centre canadien de développement et de recherche dédié à la capture de mouvements et à l'imagerie numérique;

CONSIDÉRANT que ce centre permettrait à l'Est du Québec d'être doté d'un système de capture, d'optimisation et d'évolution de mouvements;

CONSIDÉRANT que ce projet permettrait la diversification socioéconomique durable dans des secteurs économiques prometteurs, dans une région en redéfinition;

CONSIDÉRANT que, pour ce projet de 5,8 millions, le Cégep requiert l'appui des deux paliers de gouvernement pour une participation de 31 % du coût total du projet;

CONSIDÉRANT que l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) sera un partenaire du Cégep de Matane dans la gestion du centre et dans l'élaboration et la réalisation de projets de recherche;

CONSIDÉRANT que la Ville de La Pocatière souhaite appuyer l'initiative du Cégep de Matane;

120-2010 **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE FAIRE savoir à M. Clément Gignac, ministre du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et à monsieur Denis Lebel, ministre responsable de Développement économique Canada, que la Ville de La Pocatière appuie de façon non équivoque la demande de financement du Cégep de Matane pour la réalisation de ce projet majeur pour la région.

Résolution d'appui –
Projet de rénovation du quai Taché de Kamouraska

121-2010 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière manifeste son appui au projet de rénovation du quai Taché à Kamouraska, présenté par la Corporation du Patrimoine maritime, et demande aux instances gouvernementales de verser l'aide financière conséquente, nécessaire à la réalisation de ces travaux.

Association des chefs de services incendie du Québec –
42^e congrès annuel

122-2010 **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER MM. Stéphane Dubé et François Bérubé, respectivement directeur et directeur adjoint du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, à participer au 42^e congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ), qui aura lieu du 22 au 25 mai 2010, à Québec, sous le thème « *Les services d'incendie de demain...une vision d'avenir* »;

QUE les frais encourus par MM. Dubé et Bérubé pour participer à ce congrès leur soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth
Directeur général et trésorier adjoint

Les Gestionnaires en ressources humaines
des municipalités du Québec – Colloque 2010

123-2010 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à participer au Colloque 2010 des Gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec, qui se tiendra à Victoriaville, du 2 au 4 juin 2010;

QUE les frais encourus par M. Schmouth pour participer à ce colloque lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth
Directeur général et trésorier adjoint

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est posée par les membres du conseil.

Période de questions des contribuables

Les questions des contribuables portent sur les sujets suivants :

- ✓ Dépôt d'une pétition – Demande de limiter aux chiens l'application du règlement numéro 15-2000 concernant les animaux - Lecture de deux lettres, celle accompagnant cette pétition et celle jointe à la pétition déposée en 2002, qui n'aurait pas eu de suivi
- ✓ Bienfaits de la zoothérapie – Peine importante vécue par ceux qui doivent se priver de leur animal de compagnie
- ✓ Selon une contribuable, l'origine de la réglementation sur les animaux adoptée en 2002 est sa contestation d'une infraction qui lui avait été adressée – Le conseil lui aurait fait réponse, à ce moment-là, en séance du conseil, qu'il avait décidé du statu quo et ne donnerait pas suite à la demande de modification du règlement concernant les animaux
- ✓ Avis d'infraction reçu par une contribuable – A dû faire euthanasier son chat
- ✓ Si un constat d'infraction est émis à un contribuable pour un chat sur sa propriété mais qui ne lui appartient pas – Contestation en cour municipale
- ✓ Question de respect des citoyens – Le respect se mérite, il ne s'impose pas
- ✓ Heures de visite sur les propriétés – À préciser
- ✓ Location de cages par le contrôleur des animaux pour attraper les chats errants?
- ✓ Corporation du Centre Bombardier – Remplacement temporaire de la directrice par la secrétaire, en collaboration avec le conseil d'administration
- ✓ Véhicule récréatif – Permission de le laver même si les eaux ruissellent dans la rue, à moins d'interdiction d'arrosage décrétée par la municipalité

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

124-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 21 h.